

Réf: Dossier N° : 19803

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « CARBO-CI »

Siège social : ABIDJAN - KOUMASSI, BP 739 CIDEX 03 ABIDJAN

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 07 Janvier 2016 reçus par Me LEBA Paul, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 12 Janvier 2016, il a été constitué une SA avec Administrateur Général aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « CARBO-CI » .

Objet: Recherche et exploitation minière; Exploitation de carrière et de pétrole; Vente d'or et de pierre ornementale; Prestation de service en tout genre. Et généralement, toutes opérations économiques entrant dans l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, notamment tous emprunts destinés à toutes acquisitions de biens meubles ou immeubles, ainsi qu'au développement de la société.

Capital social: 10 000 000 F CFA divisé en Mille (1000) Actions de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et libérées au quart par l'actionnaire unique.

Siège social: ABIDJAN - KOUMASSI, BP 739 CIDEX 03 ABIDJAN

: Monsieur KOIME AMON CELESTIN.

Commissaires aux comptes: M. CABINET NA CONSULTING et M. CABINET JEAN PIERRE CONSULTING INTERNATIONAL (Titulaire)

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-559 du 13/01/2016 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépot au greffe: n°591 du 13/01/2016

Pour Avis

Le CEPICI

